

Réf: Dossier 358922

Avis de constitution

SOCIETE « YELEMA CORPORATE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE 2 PREMUM 1,
Lot 2124B, Ilot 256B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YELEMA CORPORATE »

Objet : Marketing, communication, évènementiel, Fourniture et matériel de bureau, Fourniture de matériels informatiques, Fourniture de matériels Biomédical, BTP , Formations, Les prestations de services divers, Négoce et commerce divers, Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus. Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE 2 PREMUM 1,
Lot 2124B, Ilot 256B

Dirigeant(s) Mlle DIARRA ALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08674 du 08/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69094/GTCA/RC/2024 du 08/11/2024

